

Le 7 décembre 2004

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
575, rue Saint-Amable
2e étage, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- Un rapport d'activités, préparé par madame Francine Belleau, qui dresse un portrait global de l'évolution du dossier, du partage des responsabilités et des travaux complétés ou en cours de production. Il s'agit d'un document préparé spécifiquement à l'intention de la Commission afin de fournir une vue d'ensemble du projet de planification relié à la centrale nucléaire.
- Le chapitre 2 du DOCUMENT DE RÉFÉRENCE qui traite de l'analyse et des scénarios d'accident.

En ce qui a trait au PLAN DIRECTEUR, celui-ci vous sera acheminé directement par madame Belleau et devrait vous parvenir sensiblement en même temps que le présent envoi.

D'autre part, en ce qui a trait aux interrogations de la Commission concernant le rôle et les responsabilités du ministère de la Sécurité publique advenant une urgence nucléaire, vous trouverez les informations appropriées dans la section 4,5 du rapport d'activités préparé par madame Francine Belleau.

Nous croyons que l'ensemble de ces informations seront en mesure d'éclairer adéquatement la Commission et demeurons disponible pour tout complément d'information.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Gilles Bédard
Directeur régional

GB/lg

p.j.

Boutin, Anne-Lyne (BAPE)

De: FRANCINE BELLEAU
Envoyé: 7 décembre 2004 16:16
À: anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca
Objet: Plan directeur / PMUNE-G2 : Gentilly-2

Bonjour Mme Boutin!

Tel que convenu avec M. Bédard, une copie papier du plan directeur du PMUNE-G2 devrait vous parvenir dans la journée de mercredi par courrier rapide. Il n'était pas possible de vous en transmettre une copie électronique, ce document ayant été produit en Word Perfect et avec du montage pour les figures.

* Tel que vous l'indiquait M. Bédard, ce document, déposé en 1996, est en cours de révision. C'est pourquoi, vous verrez apparaître sur chacune des pages la mention " En révsion" car plusieurs des données s'y retrouvant sont à mettre à jour. Ainsi, on y indique une zone de planification du panache de 7 km. Or cette dernière a été réajustée en phase 2 (dépôt par le MSSS en juin 2002 des lignes directrices à cet effet / ci-jointes) à 8 km. Ceci est l'exemple le plus évident de l'une des corrections à y apporter, la dénomination des ministères en est une autre. Les niveaux d'intervention également ont été soit précisés soit légèrement réajustés.

Pour vous compléter le portrait, je vous ai joint les autres lignes directrices produites par l'ASSS 04/17 dans le cadre du PMUNE-G2. Ces sont également disponibles sur le site internet de l'Agence.

J'espère que le tout sera à votre convenance. Si vous avez des questions n'hésitez pas à me contacter.

Salutations!

Francine Belleau

FRANCINE BELLEAU, B. Sc. Chimie, M. Sc. Env.
Coordonnatrice à la gestion des risques nucléaire et technologique
Direction des opérations territoriales de la sécurité civile
Ministère de la Sécurité publique du Québec
2525 boul. Laurier, 6e étage (Tour B)
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2

Tél.: (418) 528-2371

Fax.: (418) 646-5427